



KPMG SA
251 Rue Euclide
Parc Eureka
34900 Montpellier

Deloitte.

6 place de la Pyramide 92908
Paris-La-Défense Cedex

axiome

215 Rue Samuel Morse
Le Triade Bat 3 – CS 79016
34965 Montpellier Cedex 2

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A.
12 Avenue de la Dame 30132 CAISSARGUES



KPMG SA
251 Rue Euclide
Parc Eureka
34900 Montpellier

6 place de la Pyramide 92908
Paris-La-Défense Cedex

215 Rue Samuel Morse
Le Triade Bat 3 – CS 79016
34965 Montpellier Cedex 2

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A.

12 Avenue de la Dame 30132 CAISSARGUES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

À l'assemblée générale de la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A. relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation et des comptes courants débiteurs

Risque identifié

Les titres de participation, figurant au bilan au 30 juin 2023 pour un montant net de 239 millions d'euros, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité.

Comme indiqué dans la note « 2.3 Participations et autres titres immobilisés » de l'annexe, la valeur d'utilité est estimée par la direction sur la base de la situation nette, des flux de trésorerie prévisionnels de chaque entreprise et/ou à partir de multiples usuels de transactions observés sur des entités d'activité et de taille similaires appliqués à l'agrégat de l'EBITDA.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert ainsi l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées (éléments historiques et/ou prévisionnels).

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation et des comptes courants débiteurs rattachés constituait un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement

à apprécier si l'estimation de la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés.

En particulier :

- pour les évaluations reposant sur des éléments historiques, nous avons comparé les situations nettes retenues avec les comptes des entités correspondantes, qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques ;
- pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels ou sur un multiple appliqué à l'EBITDA, nous avons :
 - obtenu les prévisions de flux de trésorerie établies par la direction pour chacune de ces activités ;
 - apprécié la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes, notamment pour ce qui concerne le multiple d'EBITDA appliqué, le taux d'actualisation et le taux de croissance ;
 - comparé les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier l'atteinte des objectifs passés ;
 - apprécié si la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement de l'entité considérée.

Au-delà de l'appréciation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté également à apprécier le caractère recouvrable des créances et des comptes courants débiteurs rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les

comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans la périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du conseil d'administration.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A. Par l'assemblée générale du 28 novembre 2014 pour le cabinet KPMG SA, du 30 novembre 2017 pour le cabinet DELOITTE & Associés et du 14 mars 2023 pour le cabinet AXIOME Audit et Stratégie.

Au 30 juin 2023, le cabinet KPMG SA était dans la neuvième année de sa mission sans interruption, le cabinet DELOITTE & Associés dans la sixième année et le cabinet AXIOME Audit et Stratégie dans la première année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de

cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Montpellier, le 31 octobre 2023

KPMG SA



Nicolas Blasquez

Associé

Montpellier, le 31 octobre 2023

DELOITTE & Associés



Jean-Yves Morisset

Associé

Montpellier, le 31 octobre 2023

AXIOME Audit et Stratégie



Pierrick Belen

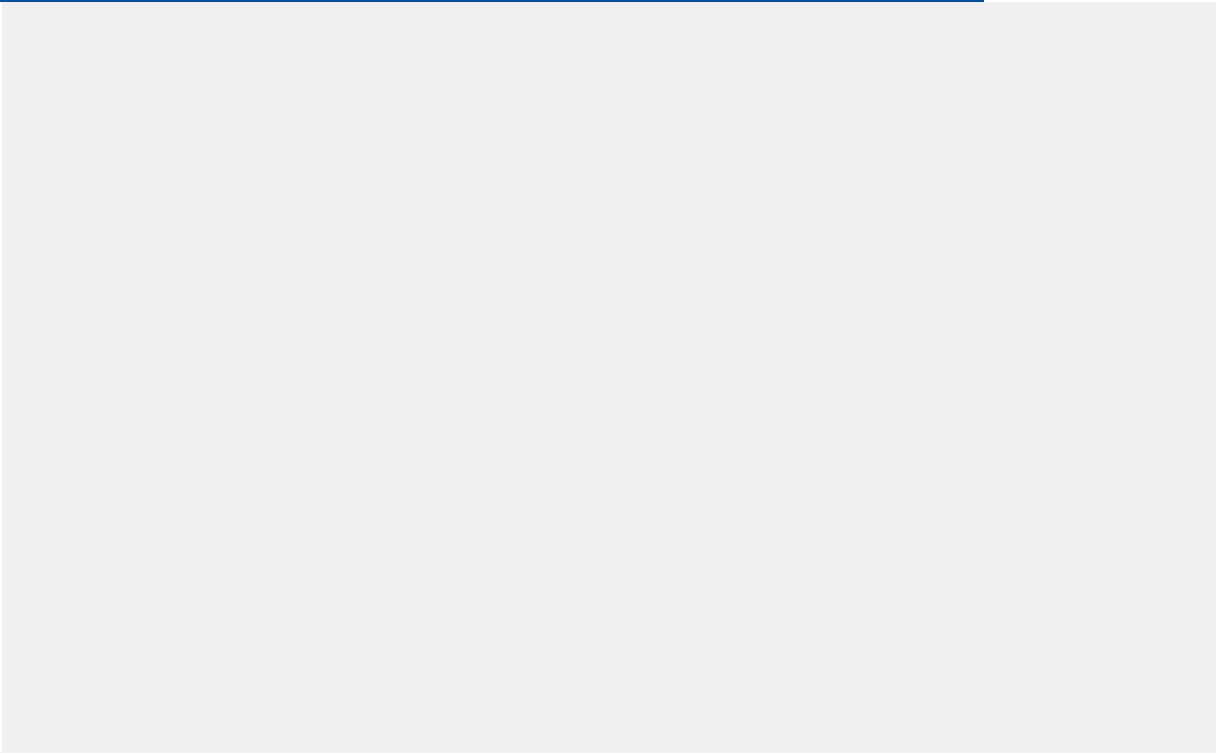

Associé

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

12 Avenue de la Dame

30132 CAISSARGUES

Comptes au 30/06/2023



Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/06/2023	30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	14 010 066	9 523 277	4 486 789	5 214 689
Fonds commercial	5 091 587	263 946	4 827 641	2 502 400
Autres immobilisations incorporelles	7 183 778		7 183 778	6 405 354
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	28 635 239	21 113 998	7 521 241	7 394 332
Installations techniques, matériel, outillage	218 437 504	153 054 195	65 383 309	63 618 258
Autres immobilisations corporelles	8 399 302	7 059 364	1 339 938	1 340 211
Immobilisations en cours	4 490 487		4 490 487	1 881 899
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	240 057 877	689 013	239 368 864	222 027 903
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	323 810		323 810	323 810
Prêts	2 220 884		2 220 884	1 910 560
Autres immobilisations financières	4 378 786	395 627	3 983 159	3 933 630
ACTIF IMMOBILISE	533 229 321	192 099 420	341 129 901	316 553 045
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	167 311		167 311	130 583
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	24 654 713	1 931 313	22 723 400	27 382 835
Avances et acomptes versés sur commandes	59 288		59 288	2 076 906
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	37 542 336	458 512	37 083 824	34 954 281
Autres créances	138 827 172	7 761 511	131 065 661	117 391 919
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	12		12	15
Disponibilités	19 000 277		19 000 277	7 152 808
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	938 930		938 930	1 479 610
ACTIF CIRCULANT	221 190 038	10 151 336	211 038 702	190 568 957
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	393 158		393 158	608 577
TOTAL GENERAL	754 812 517	202 250 756	552 561 761	507 730 579

Rubriques		30/06/2023	30/06/2022
Capital social ou individuel	(dont versé : 3 355 875)	3 355 875	3 309 984
Primes d'émission, de fusion, d'apport		9 465 654	9 465 654
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		330 679	330 679
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	33 365 721	33 411 612
Report à nouveau		9 053 859	9 398 962
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-11 607 800	-345 103
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		5 637 619	5 419 012
CAPITAUX PROPRES		49 601 606	60 990 799
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		1 130 687	2 592 577
Provisions pour charges		879 980	867 144
PROVISIONS		2 010 667	3 459 721
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires		50 000 000	50 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		298 582 911	280 603 096
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	72 234 687	45 987 659
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		453 861	393 839
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		55 469 703	43 242 171
Dettes fiscales et sociales		16 195 602	18 568 925
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		4 603 031	3 539 802
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		2 057 317	
DETTES		499 597 111	442 335 492
Ecarts de conversion passif		1 352 376	944 567
TOTAL GENERAL		552 561 761	507 730 579

Rubriques	France	Exportation	30/06/2023	30/06/2022
Ventes de marchandises	100 831 478	8 327 260	109 158 738	116 664 304
Production vendue de biens				
Production vendue de services	129 938 596		129 938 596	133 116 932
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	230 770 074	8 327 260	239 097 334	249 781 236
Production stockée				
Production immobilisée			5 402 743	3 460 847
Subventions d'exploitation			294 578	143 172
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 262 129	5 365 887
Autres produits			1 798 336	2 000 175
PRODUITS D'EXPLOITATION			252 855 121	260 751 317
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			79 385 198	90 183 883
Variation de stock (marchandises)			4 115 480	-1 601 251
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 233 529	1 516 848
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			221 752	-374 022
Autres achats et charges externes			80 023 727	72 223 435
Impôts, taxes et versements assimilés			2 746 445	3 148 169
Salaires et traitements			46 543 204	46 285 948
Charges sociales			13 110 308	13 879 876
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			25 709 879	25 372 914
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 489 580	3 386 663
Dotations aux provisions			605 009	680 569
Autres charges			1 798 359	1 992 165
CHARGES D'EXPLOITATION			259 982 469	256 695 198
RESULTAT D'EXPLOITATION			-7 127 348	4 056 119
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			15 745 327	10 626 152
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 334 510	20 912
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			608 577	
Différences positives de change			29 042	303 414
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			17 717 456	10 950 478
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			1 397 798	608 577
Intérêts et charges assimilées			14 752 421	8 021 993
Différences négatives de change			66 449	1 282 872
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			16 216 668	9 913 442
RESULTAT FINANCIER			1 500 787	1 037 036
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-5 626 561	5 093 156

Rubriques	30/06/2023	30/06/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 536	3 056 720
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 601 496	2 004 971
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 400 001	177 587
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 010 034	5 239 278
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 105 124	3 812 273
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 524 884	8 625 534
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	7 980 119	2 244 304
CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 610 127	14 682 111
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-10 600 094	-9 442 833
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-4 618 854	-4 004 574
TOTAL DES PRODUITS	273 582 610	276 941 074
TOTAL DES CHARGES	285 190 410	277 286 177
BENEFICE OU PERTE	-11 607 800	-345 103

Annexes

1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

Bastide Le Confort Médical est spécialisée dans la vente et la location de matériel médical pour les particuliers et les professionnels de santé. Les produits Bastide favorisent l'autonomie, la mobilité, la sécurité et le maintien à domicile d'une personne âgée, senior ou handicapée.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023 est de 552 561 761 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage une perte de : 11 607 800 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Faits marquants de la société

- Opérations sur le capital social

Lors du Conseil d'Administration du 28 juin 2023 :

- Suite à la décision du conseil d'Administration du 06 mars 2017 entérinant l'attribution gratuite d'actions, la Société, constatant les conditions réunies, a décidé de convertir 20 Actions De Préférence 1 (ADPA1) en 2 000 actions ordinaires
- Suite à la décision du conseil d'Administration du 22 mars 2022 entérinant l'attribution de 100 000 Actions De Préférence A (ADPA), la Société, constatant les conditions réunies, a décidé de créer les 100 000 Actions De Préférence A

La Société a dès lors porté son capital de 3 309 983.55 € à 3 355 874.55 € en :

- Diminuant le capital de 9 € (annulation des 20 ADP1 à 0.45 €)
- Puis en l'augmentant de 45 900 € par (création de 2 000 actions ordinaires et 100 000 ADPA à 0.45 €)

- Ligne de crédit renouvelable

Au 30 juin 2023, le Groupe a utilisé 90 M€ sur sa ligne de crédit renouvelable (RCF).

- Filiales

L'exercice 2022/2023 enregistre la fin des opérations de filialisation de Bastide Respiratoire au travers de la création de 3 nouvelles BR : Bretagne, Auvergne et Ile de France.

- Effet Covid

La fin de la pandémie COVID-19 n'a eu aucune incidence sur l'activité de la Société.

- Conflit en Ukraine

Le conflit en Ukraine n'a eu aucune incidence sur l'activité de la Société.

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

○ Litige Philips

En 2021 la société Philips avait communiqué sur sa volonté de retirer mondialement certains ventilateurs et appareils de PPC, suite à l'identification d'un possible problème avec la mousse insonorisant présente dans ces dispositifs médicaux. Ces appareils, utilisés par le Groupe Bastide dans le cadre des traitements à domicile, ont dû être remplacés afin de garantir la sécurité et la santé des patients. Ces remplacements ayant entraîné des coûts spécifiques, une négociation a été conduite avec la société Philips et a abouti au remplacement des machines et à l'indemnisation des préjudices subis par le Groupe Bastide.

○ Attribution d'actions gratuites

La société Bastide Le Confort Médical a :

- Décidé de l'attribution gratuites d'actions de préférence 1 sous conditions de présence dans la société et de performance à l'issue d'un plan de 100 actions de préférence de type 1, chacune étant dotée d'un potentiel de conversion en 3 actions ordinaires, avec un horizon fixé à 2024 ;
- Constaté l'émission de 100 000 actions de préférence de type A, dont le potentiel de conversion ne pourra excéder 7,65% du nombre d'actions ordinaires existant au 15 décembre 2021, avec un horizon fixé à 2027 (émission matériellement réalisée après le 30 juin 2023) ;
- Décidé de la conversion, de 200 actions de préférence 1 en 2000 actions ordinaires, les conditions de conversion ayant été réunies ;
- Décidé du rachat de 1.129 actions de préférence 1 les conditions de conversion n'ayant pas été réunies.

Il en résulte sur l'exercice un impact sur le résultat du Groupe non significatif

2. Principes, règles et méthodes comptables

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement comptable ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations) ou leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

AAI Constructions :	Linéaire – 5 à 10 ans
Matériel et outillage :	Linéaire – 3,5 à 14 ans
Matériel de transport :	Linéaire – 5 ans
Matériel et Mobilier de bureau :	Linéaire – 3 à 5 ans

Dans le cadre de la maintenance de son parc de matériel médical mis en location, la société réalise des opérations visant à prolonger la durée de vie des dispositifs. Dans le cadre de cette activité, elle engage des charges de personnel et des frais de structure.

Les frais engagés dans le cadre de la prolongation de la durée de vie de ces matériels sont constatés en production immobilisée dans les comptes annuels et sont amortis sur une durée de 3 ans et demi en moyenne.

Le montant de la production immobilisée constaté au cours de l'exercice s'élève à 5 402 743 euros et les dotations aux amortissements à 3 914 721 euros.

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

La mise en place d'une unité de maintenance du parc locatif et l'observation faite sur l'état du parc de lits médicalisés et de son ancienneté moyenne ont conduit le groupe à reconsidérer la durée d'amortissement de ce type de dispositifs médicaux. Cette durée est fixée à 14 ans à compter du 1er juillet 2017.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les biens amortissables tels que les logiciels et droits d'exploitation sont amortis de 1 à 3 ans.

Les droits au bail sont évalués à leur coût d'acquisition et ne sont pas amortis. Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté au cours de l'exercice.

Les fonds commerciaux sont évalués à la fin de chaque exercice sur la base des flux de trésorerie prévisionnels. Une dépréciation à la clôture est constatée si l'évaluation par cette méthode est inférieure à la valeur historique.

Les frais de recherche et de développement, d'un montant non significatif, sont comptabilisés en charges

2.3. Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute des titres de participation est constituée du prix d'achat et de tous les coûts directement attribuables. La valeur de chaque entreprise est évaluée à la fin de chaque exercice sur la base de la situation nette et des flux de trésorerie prévisionnels et/ou à partir de multiples usuels de transaction observés sur des entités d'activité et de taille similaire appliqués à l'agrégat de l'EBITDA. Une dépréciation à la clôture est constatée si la valeur d'utilité déterminée par cette méthode est inférieure à la valeur historique.

Le détail des participations figure dans le tableau des filiales et participations joint dans la présente annexe.

Les autres titres immobilisés correspondent aux actions propres gérées dans le cadre d'un contrat de liquidité et d'un contrat de rachat. Si la valeur, à la clôture, est inférieure au prix d'achat, il est pratiqué une provision pour dépréciation.

2.4. Autres immobilisations financières

Ce poste comprend principalement les prêts et les dépôts de garanties de loyer. Les prêts accordés ont des échéances comprises entre 7 et 20 ans.

2.5. Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Si la valeur, à la date de clôture, est inférieure au prix d'achat, il est constaté une provision pour dépréciation.

2.6. Stocks

Les stocks sont évalués au prix moyen pondéré.

Aucune marchandise vendue ne subit de transformation de la part de l'entreprise.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur de vente HT et le coût d'achat des marchandises, est constituée lorsque la valeur de vente est inférieure au coût d'achat. Les dépréciations de stock se font sur la base de la rotation

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

effective des articles et des conclusions issues des inspections physiques de stock lors des procédures d'inventaire. Un risque d'obsolescence additionnel est pris en compte en cas de rotation insuffisante de l'actif concerné afin d'évaluer au mieux la valeur nette recouvrable de nos références stockées.

2.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation basée sur l'ancienneté de la créance et la qualité du débiteur (tiers payant ou hors tiers payant) est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement existe à la clôture de l'exercice.

2.8. Opérations en devises

Les opérations en devises sont peu importantes et sont valorisées pour leur contre-valeur à la date de règlement des marchandises. Les dettes en devises sont, le cas échéant, valorisées au cours de fin d'exercice.

2.9. Engagements de retraite

L'entreprise effectue une évaluation totale de ses engagements. Ces engagements font l'objet d'une comptabilisation. La méthode d'évaluation retenue est fondée sur des statistiques et hypothèses suivantes :

- la rotation du personnel forte en cohérence avec le turnover effectivement constaté ;
- la table de mortalité de INSEE 2012 ;
- l'indemnité de départ volontaire conformément à la convention collective applicable et qui représente 50% de l'indemnité de licenciement ;
- le taux de charges sociales de 36.50% pour les cadres et 35% pour les non cadres ;
- le taux d'actualisation utilisé est 3.75%.

Les dispositions du décret N°2023-751 du 10 août 2023 prenant effet au 01 septembre 2023 n'ont pas été appliquées. L'impact est non significatif.

2.10. Autres provisions

Les provisions, liées au cycle normal d'exploitation, comprennent principalement des provisions relatives à des contentieux judiciaires. Le risque est apprécié par la direction générale, en lien avec les avocats et conseils, en fonction de situations factuelles

2.11. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date du transfert de propriété des produits. Il est net des remises accordées aux clients, qui sont essentiellement liées aux volumes traités.

Il n'est enregistré aucun retour de biens vendus en dehors des retours couverts par les clauses de garantie contractuelle. Les actifs précédemment loués puis vendus sont transférés dans les stocks pour leur valeur comptable nette et les produits de la

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

vente sont comptabilisés en tant que produits des activités ordinaires.

2.12. Emprunts et dettes financières

La société a procédé le 16 novembre 2021 au refinancement de sa dette bancaire. Le contrat nouveau de crédits syndiqué prévoit notamment un covenant unique gouverné par le respect d'un ratio de levier (désigné par les Dettes Financières Nettes Consolidées à la date du calcul du ratio / EBITDA Consolidé des 12 derniers mois) inférieur à :

- 4,2 au 31 décembre 2021 et 30 juin 2022 ;
- 3,50 à compter du 31 décembre 2022.

Le ratio de levier pourra être supérieur à 3,5 en cas de réalisation d'opération de croissance externe autorisée au cours des périodes de test se terminant le 31 décembre 2022 et/ou le 30 juin 2023, sous réserve que le ratio de levier soit toujours strictement inférieur à 4. Ce ratio est testé tous les semestres et est calculé hors effet de la norme IFRS 16. A la date du 30 juin 2023, le covenant en vigueur est respecté.

Par ailleurs, chacune des marges pourra être ajustée (Bonus / Malus) sur la base des KPI RSE définies dans le contrat de syndication.

Sur la base de ces engagements, l'atteinte des trois KPI RSE pris en compte dans le financement a permis un ajustement de 10 points de base sur le spread contractuel des lignes du crédit syndiqué.

S'ajoutent à cette dette bancaire syndiquée deux emprunts obligataires (EUROPP) pour un montant total de 50 millions d'euros. Ces deux emprunts obligataires sont à taux fixe.

Le reste des emprunts bancaires sont souscrits auprès de banques françaises et internationales majeures sous format « bilatéral » sans condition de covenants.

2.13. Passifs éventuels

Le processus de recensement et d'identification des litiges est réalisé par :

- Le service Ressources Humaines pour les litiges sociaux,
- Le service Juridique pour les autres litiges.

Afin de s'assurer de l'exhaustivité du recensement, il est demandé aux responsables des différents services de la société d'informer les services concernés dès qu'ils ont connaissance de litiges et les relations avec les conseils juridiques sont gérées et animées exclusivement par les deux services mentionnés ci-dessus.

La société n'a pas connaissance d'éléments nécessitant la constitution d'une provision dans les comptes.

3. Informations complémentaires relatives au bilan

FONDS COMMERCIAL & MALIS DE FUSION

Droit au bail	Montant
Droit au bail (Montpellier)	53 357
Droit au bail (Bordeaux)	7 622
Droit au bail (Narbonne)	30 490
Droit au bail (Montauban)	22 867
Droit au bail (Agen)	15 245
Droit au bail (Amiens)	70 375
Droit au bail (Toulon)	15 245
Droit au bail (Pau)	5 685
Droit au bail (Nantes)	76 225
Droit au bail (Mulhouse)	91 469
Droit au bail (Strasbourg)	15 000
Droit au bail (Besançon)	75 000
Droit au bail (Portet sur Garonne)	141 000
Droit au bail (Orange)	15 000
Droit au bail (Evry)	50 000
Droit au bail (Aix)	20 000
Droit au bail (Arles)	75 000
Droit au bail (Le Cannet)	195 716
TOTAL	975 296

Fonds de commerce	Montant
Fds de commerce (Tours)	118 910
Fds de commerce (Lyon Cx)	54 880
Fds de commerce (Vaulx En Velin)	790 351
Fds de commerce (IP Santé MDK)	337 449
Fds de commerce (3AS)	182 093
Fds de commerce (BAB)	121 562
TOTAL	1 605 245

Malis de fusion affectés aux fonds commerciaux	Montant
Fds de commerce (Amiens-Rouen)	834 366
Fds de commerce (Montauban)	434 820
Fds de commerce (Soissons)	154 529
Fds de commerce (Ariège)	691 701
Fds de commerce (Carcassonne)	442 073
Fds de commerce (Lyon Cx)	937 066
Mali technique Scare Assistance	710 298
Mali Fusion AAZ	1 954 703
Mali Fusion TUP SAAD	1 717 348
Mali Fusion TUP OMNIDOM	621 507
TOTAL	8 498 411

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Nombre de titres	Nombre	Valeur nominale
1- Actions/parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	7 355 519	0.45 €
2- Actions/parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice	7 457 499	0.45 €

ACTIONS PROPRES

Nombre de titres	30 juin 2022	Acquisitions	Cessions	30 juin 2023
Contrat de liquidité	24 094	53 638	53 915	23 817
Contrat de rachat	28 334	0	0	28 334

VARIATION CAPITAUX PROPRES

	30 juin 2023	30 juin 2022
Valeur brute au début de l'exercice	60 990 799	62 641 738
Augmentation de capital (hors incorporation de réserves)	45 891	3 195
Augmentation de la prime d'émission		
Augmentation de la prime de fusion		
Dividendes distribués au titre de l'exercice précédent		- 1 972 553
Autres répartitions	- 45 891	- 3 195
Provisions réglementées	218 607	666 717
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	61 209 406	61 335 902
Résultat de l'exercice	- 11 607 800	- 345 103
VALEUR A LA FIN DE L'EXERCICE	49 601 606	60 990 799

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 720 672		4 681 403
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	26 502 041		2 133 198
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	203 384 456		23 820 507
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	587 607		587 073
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 100 560		674 204
Emballages récupérables et divers	165 756		
Immobilisations corporelles en cours	1 881 899		5 231 009
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	239 622 318		32 445 990
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	222 027 903		22 156 285
Autres titres immobilisés	323 810		
Prêts et autres immobilisations financières	5 994 189		4 457 736
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	228 345 902		26 614 021
TOTAL GENERAL	489 688 892		63 741 415

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		116 644	26 285 431	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			28 635 239	
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.		8 767 458	218 437 504	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport		507 967	666 713	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		207 931	7 566 833	
Emballages récupérables et divers			165 756	
Immobilisations corporelles en cours	2 648 806	-26 385	4 490 487	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 648 806	9 456 970	259 962 532	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		4 126 310	240 057 877	
Autres titres immobilisés			323 810	
Prêts et autres immobilisations financières		3 852 256	6 599 670	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		7 978 566	246 981 357	
TOTAL GENERAL	2 648 806	17 552 180	533 229 321	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	7 598 229	2 188 994		9 787 223
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 598 229	2 188 994		9 787 223
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	19 107 709	2 006 289		21 113 998
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	139 766 198	20 968 087	7 680 091	153 054 195
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	140 827	151 765	33 759	258 834
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 207 128	626 595	198 948	6 634 775
Emballages récupérables, divers	165 756			165 756
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	165 387 618	23 752 737	7 912 798	181 227 557
TOTAL GENERAL	172 985 847	25 941 731	7 912 798	191 014 780

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre	218 608			1			218 607
TOTAL	218 608			1			218 607

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	5 419 012	218 608	1	5 637 619
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	5 419 012	218 608	1	5 637 619
Provisions pour litiges	584 000	450 535	388 035	646 500
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	608 577	393 158	608 577	393 158
Provisions pour pensions, obligations similaires	867 144	63 445	50 609	879 980
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 400 000	91 029	1 400 000	91 029
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	3 459 721	998 167	2 447 221	2 010 667
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation		689 013		689 013
Dépréciations autres immobilis. financières	150 000	315 627	70 000	395 627
Dépréciations stocks et en cours	1 533 682	1 318 617	923 994	1 931 313
Dépréciations comptes clients	808 183	3 170 963	3 520 634	458 512
Autres dépréciations		7 761 511		7 761 511
DEPRECIATIONS	2 491 865	13 255 731	4 514 628	11 235 976
TOTAL GENERAL	11 370 598	14 472 506	6 961 849	18 884 263
Dotations et reprises d'exploitation		5 094 589	4 953 271	
Dotations et reprises financières		1 397 798	608 577	
Dotations et reprises exceptionnelles		7 980 119	1 400 001	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 220 884		2 220 884
Autres immobilisations financières	4 378 786	4 378 786	
Clients douteux ou litigieux	26 090	26 090	
Autres créances clients	37 516 245	37 516 245	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	95 804	95 804	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	9 389	9 389	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	1 338 235	1 338 235	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	4 086 333	4 086 333	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	420 045	420 045	
Etat, autres collectivités : créances diverses	195 996	195 996	
Groupe et associés	109 941 614	109 941 614	
Débiteurs divers	22 739 755	22 739 755	
Charges constatées d'avance	938 930	938 930	
TOTAL GENERAL	183 908 107	181 687 224	2 220 884
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	50 000 000			50 000 000
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	2 340 849	2 340 849		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	296 242 062	10 617 382	9 124 063	276 500 618
Emprunts et dettes financières divers	401 959	401 959		
Fournisseurs et comptes rattachés	55 469 703	55 469 703		
Personnel et comptes rattachés	7 390 844	7 390 844		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 797 686	3 797 686		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	3 758 481	3 758 481		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	1 248 591	1 248 591		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	71 832 728	71 832 728		
Autres dettes	5 056 892	5 056 892		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 057 317	2 057 317		
TOTAL GENERAL	499 597 111	163 972 430	9 124 063	326 500 618
Emprunts souscrits en cours d'exercice	38 488 897			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	13 996 835			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	938 930	2 057 317
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	938 930	2 057 317

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 238 201
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 319 963
Dettes fiscales et sociales	7 212 260
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	1 815 940
TOTAL	23 586 364

4. Informations complémentaires relatives au compte de résultat

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

	Export	France	TOTAL
Ventes	8 327 260	100 831 478	109 158 738
Prestations		129 938 596	129 938 596
TOTAL	8 327 260	230 770 074	239 097 334

TRANSFERT DE CHARGES

Natures de transferts	
Avantages en nature	184 808
Transferts de charges	1 124 050

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Nature des charges		Dont ent. liées
- Dotation financières amortissements & provisions	1 397 798	689 013
- Intérêts sur emprunts	12 199 130	
- Intérêts comptes courants	1 488 148	1 488 148
- Intérêts bancaires	1 065 037	
- Pertes de change	66 449	
- Autres	105	
TOTAL	16 216 668	2 177 161
Nature des produits		Dont ent. liées
- Reprises de provisions financières	608 577	
- Produits de participation	13 267 231	13 267 231
- Revenus de créances	7 758	
- Intérêts comptes courants	2 478 096	2 478 096
- Gains de change	29 042	
- Autres produits financiers	1 326 751	
TOTAL	17 717 456	15 745 327

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des charges	
- Charges diverses	
- Cession d'immobilisations	2 175 773
- Autres charges	3 454 235
- Dotations exceptionnelles amortissements et provisions	7 980 119
TOTAL	13 610 127
Nature des produits	
- Cessions d'immobilisations	1 482 895
- Produits exceptionnels divers	127 138
- Reprises sur provisions et transfert de charges	1 400 001
TOTAL	3 010 034

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL**REPARTITION DE L'IMPOT SUR LE BENEFICE**

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	-5 626 561	-1 996 576	-3 629 984
Résultat exceptionnel	-10 600 094	-2 622 278	-7 977 816
Participation			
Résultat comptable	-16 226 655	-4 618 854	-11 607 800

CONVENTION D'INTÉGRATION FISCALE

Depuis le 1^{er} juillet 2012, une convention d'intégration fiscale a été conclue entre la société Bastide le confort médical (société mère) et ses filiales ou sous filiales, Confortis, Bastide Franchise, SB Formation, et Centre Stomathérapie.

Depuis le 1^{er} juillet 2018, une convention d'intégration fiscale a été conclue entre la société Bastide le confort médical (société mère) et sa filiale Diabvie, venant s'ajouter à la convention déjà existante.

Depuis le 1^{er} juillet 2020, une convention d'intégration fiscale a été conclue entre la société Bastide le confort médical (société mère) et sa filiale Bastide Innovation, venant s'ajouter à la convention déjà existante.

Depuis le 1^{er} juillet 2021, une convention d'intégration fiscale a été conclue entre la société Bastide le confort médical (société mère) et ses filiales AB2M, Air + Santé, Apnea Medical, Assistance Technique Santé, Bastide Groupe, Bordo² Médical, Bourgogne Perfusion Dispositifs Médicaux, BR Savoies, Lorair, Cica +, Dynavie, Expresspoly, Hospitalisation à Domicile 13, Humanair Médical, B2, Ipad Medical, Médical Plus, Medsoft, Omnidom, Ouest Medical R, Santelynes, Service Oxygène, Sphère Santé, TCM Pharma, Up To Date et Service Oxygène 31, venant s'ajouter à la convention déjà existante.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, une convention d'intégration fiscale a été conclue entre la société Bastide le confort médical (société mère) et ses filiales Selenis Santé, Entedom, Integral Santé, BR Aveyron, BR Alsace et BR Midi Pyrénées, venant s'ajouter à la convention déjà existante.

Les filiales verseront à la société mère, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat si elle était imposée séparément. A la clôture d'un exercice déficitaire, les filiales ne seront titulaires d'aucune créance sur la société mère.

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA CHARGE FISCALE

- Eléments entraînant une charge fiscale future : Néant
- Eléments entraînant un allègement de la charge future

Nature des éléments	Montants
Dettes provisionnées pour la participation des salariés	-
Contribution sociale de solidarité	179 338
TOTAL	179 338

5. Autres informations et engagements hors bilan

DETAIL LOCATIONS VEHICULES

Sur la base des véhicules présents au 30 juin 2023 (données en milliers d'euros)

Redevances payées		Montant
Cumuls des exercices antérieurs		6 279
Montant de l'exercice		3 598
Total		9 876
Redevances restants dues		Montant
A 1 an au plus		2 667
Entre 1 et 5 ans		2 133
A 5 ans au plus		14
Total		4 814
Valeur des biens		Montant
Valeur brute		9 864
Amortissements antérieurs		1 887
Amortissements de l'exercice		3 464
Valeurs nettes comptables		4 512

ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN

Cautions sur biens immobiliers pris en location : 1 535k

Cautions sur machines à affranchir : 2k

Cautions sur cartes carburant : 1k

Retenues de garantie OSEO : 250k

Retenues de garantie KEYLAB : 650k

Nantissement parts SCI Bastide 2 : 207k

Garantie sur engagement par signatures : 100k

AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Obligations contractuelles	Montant Brut	A - 1 an	De 1 à 5 ans	A +5 ans
Dettes à moyen terme				
- Etablissement de crédit				
- Dettes financières				
- Retraitement Crédit-Bail				
Contrat de Location Simple (Baux commerciaux)	34 544 592	5 302 030	26 025 604	3 216 958
Obligations d'achat irrévocables				
Autres obligations à long terme				

DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION DEVENU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Le DIF n'existe plus depuis le 01 Janvier 2015. Ce dispositif a été remplacé par le Compte Personnel de Formation (CPF). Le CPF est géré par la Caisse des Dépôts et Consignations.

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL**DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES**

Néant

REMUNERATION DU DIRIGEANT

(Article R 123-198 du Code du Commerce)

La rémunération attribuée aux dirigeants, membres des organes d'administration, s'élèvent à 394 k€ sur l'exercice 2022/2023.

La rémunération versée s'élève à 374 k€.

MONTANT DES ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DES PENSIONS, COMPLÉMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITÉS ASSIMILÉES CONTRACTÉS AU PROFIT DES DIRIGEANTS

Néant

EFFECTIF MOYEN

Effectifs 2022-2023	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	228	0
Agents de maîtrise	223	0
Employés	974	0
Total	1 425	0
Effectifs 2021-2022	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	220	0
Agents de maîtrise	223	0
Employés	1 023	0
Total	1 466	0

SOCIETE CONSOLIDANTE

La société BASTIDE établit des comptes consolidés, et cette dernière est consolidée par la Société Investissement BASTIDE.

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

En milliers d'euros	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties	Chiffre d'affaires	Résultat	Dividendes encaissés
4 S E-MED	20	278	100	2 345	2 345		494	102	
AFPM HOLDING (en milliers CHF)	300	3 757	100	11 303	11 303	2 324	0	885	
AIRMEDICAL PRODUCTS	24	860	100	4 529	4 529		1 686	169	0
ALVEOL'AIR	38	1 350	92	7 025	7 025	-1 454	1 808	630	
B2	1	11	51	1	1	61	0	-4	15
BASTIDE CENTRE DE STOMATHERAPIE	8	800	100	2 172	2 172	-12 183	10 913	-919	156
BASTIDE DIABETE	0	0	100	0	0	0			
BASTIDE HOLDING CANADA (en milliers CAD)	1	0	100	0	0	11 524	0		0
BASTIDE HOMECARE DEVELOPMENT LTD	11	-3 478	100	12	12	0	57	-892	0
BASTIDE RESPIRATOIRE	0	0	100	0	0	0			
BASTIDE SANITARIA Italie	10	-1	100	10	10	162	438	54	
BASTIDE TUNISIE (en milliers TND)	20	405	49	4	4	86			
BOURGOGNE PERFUSION DISPOSITIFS MEDICAUX	20	119	100	1 316	1 316		1 749	243	200
BR ALSACE	1	-1	100	1	1	0	0	-1	
BR AUVERGNE			100	1	1	-1			
BR AVEYRON	1	42	95	1	1	29	1 138	82	57
BR BAYONNE	1	273	75	1	1	-761	2 245	234	
BR BRETAGNE			100	1	1	5			
BR CAEN	1	190	90	1	1	-782	2 012	274	45
BR IDF			100	1	1				
BR LANGUEDOC ROUSSILLON	1	0	100	1	1	-1 041	5 175	930	
BR MIDI PYRENEES	1	0	95	1	1	-1 499	4 186	731	
BR NIMES	1	-1	70	1	1	-1 091	3 250	680	
BR PACA	1	0	88	1	1	-2 359	5 718	1 054	
BR RHONE	1	0	93	1	1	-1 469	3 866	1 024	
BR SAVOIES	1	1 273	90	1	1	-1 745	2 960	646	90
CARBAM	1		100	1	1	1 490	2 530	357	
CARE SERVICE	1	-5 561	51	250	0	7 147	366	-2 181	

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

CORSICA SANTE 2A	1	-194	3	0	0	76	336	42	
DIABSANTE ALPES	1	-154	76	1	1	232	0	-114	
DIABSANTE RHONE	1	-132	76	1	1	248	0	-156	
DISTRIMED	40	2 362	70	11 073	11 073	-2 193	13 326	1 066	
DORGE MEDIC SA	87	939	100	3 811	3 811	0	3 742	385	0
DYNA MEDICAL	105	51	100	1 521	1 521	1 674	6 358	308	0
EVEIL SANTE			100	1	1				
GENIUM	10	-1 008	51	4 937	4 937		3 157	368	
HOME RESPI	30	359	100	3 519	3 519		893	183	0
IBERSALUD (BMI)	318,9	-128	51	439	0	614	28	-261	0
KEYLAB	60	4 706	100	13 610	13 610	-2 951	8 918	2 132	0
LOIRET SERVICE OXYGENE	1	484	70	1	1	1 486			0
MEDIC-HOME	10	396	100	1 364	1 364	-458	987	289	
NEUMOTEC	8	56	90	350	350		1 098	-14	0
OUEST MEDICAL R	2	51	100	680	680	158	482	28	30
PROBACE MEDITEC	9	-30	100	2 783	2 783	1 440	3 516	417	
SAS BORDO 2 MEDICAL	220	-307	100	1 555	1 555	15	327	-100	
SANTEM	1	0	100	1	1	296			
SARL ANISSA PATISSERIE	1	-147	55	1	1	342	680	148	
SARL CICADUM	20	312	51	450	450	282	3 918	-60	
SARL DOM AIR	40	-871	80	658	658	5 325	7 941	11	
SAS AB2M	15	1 157	100	2 063	2 063	-1 065	3 930	176	315
SAS AIR + SANTE	40	1 182	100	7 175	7 175	-1 164	2 517	808	750
SAS AIR PUR	30		4	1	1	0			
SAS APNEA MEDICAL	10	1 241	100	5 500	5 500	-190	2 123	292	380
SAS ASSISTANCE TECHNIQUE SANTE	31	4 916	100	14 751	14 751	-4 693	2 820	926	638
SAS B2R	30	1 561	85	81	81	-1 359	3 567	901	281
SAS BASTIDE FRANCHISE	37	1 193	100	37	37	-700	4 091	865	918
SAS BASTIDE GROUPE	500	918	100	500	500	3 395	12 865	778	290
SAS BASTIDE INNOVATION	10	-11	100	10	10	2	0	-2	
SAS CICA +	10	-506	100	840	840	215	3 539	-174	
SAS CONFORTIS	1000	5 658	100	3 584	3 584	-3 679	6 544	3 010	2 716
SAS CORSICA SANTE	1	529	63	76	76	-156	1 707	182	76
SAS CORSIMED	1	0	63	1	1	6			
SAS DIABVIE	1	-1 073	100	1	1	1 344	81	-215	
SAS DYNAVIE	10	50	100	2 150	2 150	205	1 307	203	

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

SAS ENTEDOM	50	1 134	100	4 100	4 100	-440	2 922	184	200
SAS EXPRESSPOLY	1	-123	99	5	5	3 685	1 794	-191	
SAS FBCONSULT	2	28	100	3 463	3 463	959	1 466	168	300
SAS HOSPITALISATION A DOMICILE 13	60	101	100	2 897	2 897	-978	1 062	43	
SAS HUMANAIR MEDICAL	53	85	100	5 000	5 000	856	3 205	166	
SAS INTEGRAL SANTE	1	-444	100	1	1	736	69	-355	
SAS IPAD MEDICAL	6	507	100	2 187	2 187	0	1 300	80	75
SAS LA PICOREE			3	0	0	60			
SAS LORAIR	10	826	100	2 347	2 347	-589	1 675	330	330
SAS MAINTIEN A DOMICILE (M.A.D)	8	80	100	1 566	1 566	-206	1 062	43	
SAS MAXICARE	1	557	70	14 017	14 017	-419	4 325	1 165	1 135
SAS MEDICAL PLUS	1	2 288	100	1 173	1 173	-286	3 118	948	495
SAS MEDSOFT	14	-546	100	3 318	3 318	1 438	6 180	-163	
SAS NEW MEDICAL CONCEPT - NMC	50	5 337	100	27 886	27 886	-5 850	21 783	3 084	806
SAS SANTELYNES	19	233	100	3 003	3 003	-164	1 259	169	170
SAS SB FORMATION	5	-211	100	5	5	309	89	4	
SAS SERVICE OXYGENE	74	1 729	100	3 695	3 695	1 071	4 427	1 184	650
SAS SERVICE OXYGENE 31	38	1 362	90	4 650	4 650	-764	1 720	411	347
SAS SERVICE OXYGENE OUEST	1	-70	80	1	1	75			
SAS SPHERE SANTE	8	5 597	100	18 097	18 097	-7 014	15 528	1 580	965
SAS TCM PHARMA	8	2 921	100	17 126	17 126	-2 557	1 908	442	818
SAS ULIMED	54	-153	94	5 696	5 696	13 333	18 312	694	
SAS UP TO DATE	11	163	100	1 064	1 064	1 186	2 008	-13	
SCI BASTIDE 2	2	240	10	0	0	-330			10
SCI BASTIDE 3	2	254	10	133	133	1			10
SCI BASTIDE 4	2	592	10	0	0	14			
SELENIS SANTE	1	2	100	1	1	1 055	641	-8	

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES (EN MILLIERS D'EUROS)

Société	Objet	Charges
SCI BASTIDE 1	Location immobilière	82
SCI BASTIDE 2	Location immobilière	154
SCI BASTIDE 3	Location immobilière	118
SCI BASTIDE 4	Location immobilière	164
SCI BASTIDE Villabé	Location immobilière	166
SCI BASTIDE Chaponnay	Location immobilière	64
SCI BASTIDE Châteauroux	Location immobilière	64
SCI BASTIDE Dunkerque	Location immobilière	45
SCI BASTIDE Dol de Bretagne	Location immobilière	292
SCI BASTIDE Valence	Location immobilière	21
SCI BASTIDE Soissons	Location immobilière	26
SCI BASTIDE Mitry-Mory	Location immobilière	246
SCI BASTIDE Arles	Location immobilière	60
SCI BASTIDE Rodez	Location immobilière	94
SCI BASTIDE Pissy-Poville	Location immobilière	72
SCI BASTIDE Mauguio	Location immobilière	73
SCI BASTIDE Toulouse	Location immobilière	54
SCI BASTIDE Garosud	Location immobilière	97
SCI BASTIDE Fenouillet	Location immobilière	112
SCI BASTIDE Tours	Location immobilière	55
SCI BASTIDE Toulouse Harmonie	Location immobilière	54
SCI BASTIDE Metz	Location immobilière	73
SCI BASTIDE Saint-Fons	Location immobilière	74
SCI BASTIDE Caissargues	Location immobilière	331
SCI BASTIDE Angers	Location immobilière	72
SCI BASTIDE GARONS	Location immobilière	331
SCI BASTIDE La Fardèle	Location immobilière	144
SCI BASTIDE Dijon	Location immobilière	33
SCI FMF LONS	Location immobilière	74
SCI BASTIDE ST CONTEST	Location immobilière	42
SCI BASTIDE LES PORTES DE CAMARGUES	Location immobilière	978
SCI FPS IFS	Location immobilière	26
SCI FPS COURNON	Location immobilière	70
SCI FPS DOLE	Location immobilière	23
SCI FMF Quetigny	Location immobilière	49
SCI FMF Cholet	Location immobilière	55
SAS FDP NIMES	Location immobilière	67
SCI F&D LIFFRE	Location immobilière	27

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.